

**Réseau des Villes en Transition**  
**Questions aux candidats**  
**Réponses de Marie-Martine Schyns**  
**Groupe politique Ensemble Pour Herve (EPH)**

1. Thématique zéro-déchets

En matière de production et de gestion des déchets, la commune de Herve est un bon élève. Toutefois, il est possible d'aller plus loin. Pour gagner en efficacité et viser l'objectif « zéro-déchets », Herve doit s'engager dans le mouvement « commune zéro-déchet » afin de descendre sous la barre des 100 kilos de déchets ménagers et assimilés/an/habitant à l'horizon 2025. Notre groupe EPH soutiendra les démarches pilotes développées par l'intercommunale Intradel.

2. Thématique citoyenneté

Notre groupe veut sortir du modèle dans lequel l'implication du citoyen s'arrête à l'isoloir. Concrètement, nous souhaitons dédier tous les 2 ans une part du budget de la ville à des projets citoyens. Avec ce « budget participatif », chacun, quels que soient son parcours, ses projets ou ses engagements, pourra proposer un projet et le défendre. Notre programme détaille de manière précise le processus que nous souhaitons mettre en place et les critères de sélection des projets citoyens.

3. Thématique alimentation

Début 2018, notre groupe a piloté une enquête sur la question de la transition alimentaire auprès des habitants de l'arrondissement de Verviers. Les résultats montrent clairement que les citoyens sont prêts à « acheter local » à condition de travailler sur certains freins : la distance, le prix, les différents lieux d'achat, ...

Pour soutenir cette transition alimentaire, nous formulons quatre propositions :

- prévoir sur le territoire communal (par ex. sur le site Chapelier), une 'halle couverte' permettant aux producteurs de présenter leurs produits (fruits, légumes, viandes, volailles, ...) ;
- mettre à disposition des terrains communaux pour des potagers communautaires ;
- instaurer des critères locaux et durables dans les marchés publics, notamment les achats réguliers de biens de consommation à la maison de repos, dans les cantines, ...
- soutenir les citoyens qui montent des projets collectifs en matière d'alimentation durable.

#### 4. Thématique agriculture

Le niveau communal est le terreau idéal pour développer des initiatives innovantes, axées sur la transition vers d'autres modes de production. La commune de Herve doit jouer un rôle actif pour soutenir ces initiatives et stimuler des collaborations locales.

Pour notre groupe, la maîtrise foncière est un élément-clé pour appuyer une « trajectoire » particulière. Nous proposons de « municipaliser certains sols » pour assurer le développement de projets économiques innovants. Nous souhaitons soutenir des projets agricoles « à taille humaine » en mettant à disposition des parcelles communales.

#### 5. Thématique éducation

Parce qu'ils sont notre avenir et que l'enseignement va être confronté à des changements importants, la première étape reste la construction d'un projet éducatif commun aux écoles communales. Avant une période de changement (Pacte pour un Enseignement d'Excellence, tronc commun, ...), il convient d'affirmer clairement quelles seront les balises sur lesquelles nous appuyer pour intégrer les changements.

Dans ce projet éducatif commun, l'alimentation durable (avec tous les aspects que recoupe cette matière) doit être une priorité pour les acteurs de nos écoles. Concrètement, en s'appuyant sur les programmes initiés par la Fédération Wallonie-Bruxelles, nos écoles pourront décliner la thématique dans leurs apprentissages et mettre en place des projets concrets tels des potagers, des distributions de soupe, l'offre de collations composées de produits locaux, la sensibilisation des parents à l'alimentation saine, la mise en place de fontaines à eau, la diminution du bruit dans les cantines...

#### 6. Thématique mobilité

Certaines communes voisines ont lancé il y a quelques années un PCM, Plan Communal de Mobilité et poursuivent la mise en place de leur plan d'actions. Herve est en retard sur ce plan, et s'est déjà vu refuser certains subsides, faute d'avoir une vue à long terme sur le sujet ; la programmation de notre mobilité est donc une priorité, sur la base d'un travail préparatoire (pré-diagnostic) réalisé il y a peu par la CCATM, et sur conseil d'un bureau d'études spécialisé.

#### 7. Thématique énergies

Notre commune a intégré le plan POLEC2 (plan d'action européen) avec pour objectif de diminuer notre empreinte CO2 de 20% pour 2020. Notre groupe propose d'aller plus loin: viser une diminution de 30% d'ici 2024 par le biais des actions suivantes :

- Installer progressivement un monitoring des bâtiments communaux (comme actuellement au hall des sports de Charneux) ;
- Programmer le remplacement progressif de l'éclairage public par du LED ;

- Lors de gros projets de construction (ZACC route de Bolland, ZACC Battice, site Chapelier), imposer des performances énergétiques élevées, ou susciter l'innovation énergétique ; exemple, la ZACC route de Bolland : EPH souhaite que la commune aide au développement d'un micro réseau d'entreprises productrices d'énergie renouvelable, autonome en énergie et permettant l'échange des ressources entre les entreprises et les citoyens locaux.
- Sensibiliser davantage tant les entreprises que les particuliers, par la remise d'un prix du mérite énergétique ; un concours entre écoles visant la diminution de la consommation ; une amplification de la semaine de l'environnement (programme de ramassage d'élèves à vélo, pédibus, ...)
- Dans les cahiers des charges publics, prévoir une évaluation des offres en fonction de critères énergétiques déterminants (diminution de l'empreinte CO2, coût de la consommation, ...) ;
- Remplacer progressivement les véhicules communaux par des véhicules électriques ou au CNG en fonction de leur utilisation.

## 8. Thématique marchés publics

La transition économique et l'alimentation durable sont des priorités de notre programme. Il est donc évident que nous utiliserons les outils à notre disposition pour mettre en œuvre ces priorités. Les clauses durables dans la passation des marchés publics sont évidemment nécessaires. Les services communaux pourront recourir aux documents fournis par la Région wallonne (le clic local) et la Fédération (le cahier spécial des charges pour les collectivités).